

COORDINATION REGIONALE LPO PAYS DE LA LOIRE
Maison de la confluence
10, rue de port Boulet La pointe
49080 BOUCHEMAINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

COORDINATION REGIONALE LPO PAYS DE LA LOIRE
Maison de la confluence
10, rue de port Boulet La pointe
49080 BOUCHEMAINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association COORDINATION REGIONALE LPO PAYS DE LA LOIRE tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

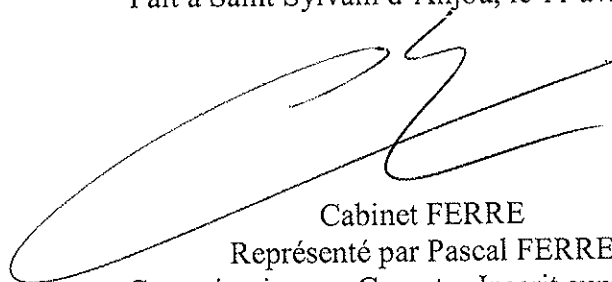
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint Sylvain d'Anjou, le 11 avril 2014



Cabinet FERRE
Représenté par Pascal FERRE
Commissaire aux Comptes Inscrit auprès de la
Compagnie Régionale d'Angers

ACTIF	BRUT	AMORT. PROV.	NET	% ACTIF	NET N-1	% ACTIF
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE						
<i>Actif immobilisé</i>						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	1 385	1 385			252	
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	1 385	1 385			252	
Fonds commercial						
Autres						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	4 163	2 222	1 941	1	1 734	
Terrains						
Constructions						
Instal. techniques, mat. et out. ind.						
Autres	4 163	2 222	1 941		1 734	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :	763		763		15	
Participations	763		763		15	
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres						
TOTAL I	6 311	3 607	2 704	1	2 001	1
<i>Actif circulant</i>						
Matières premières et autres approv.						
En-cours de productions: biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
AVANCES ET ACPTES VERSES /COMMANDES						
CREANCES :	358 707		358 707	95	280 888	79
Créances clients et cptes rattachés	20 783		20 783		38 613	
Autres	337 924		337 924		242 275	
Capital souscrit-appelé, non versé						
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :						
Actions propres						
Autres titres						
DISPONIBILITES	15 895		15 895	4	43 006	12
TOTAL II	374 601		374 601	99	323 894	92
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (III)	2 000		2 000	1	27 600	8
CHARGES A REPARTIR S/ PLUS. EXERC. (IV)						
PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)						
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	382 912	3 607	379 305	100	353 495	100

PASSIF	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
Capitaux propres				
FOND ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	101 901	27	52 384	15
FOND ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE				
ECARTS DE REEVALUATION				
RESERVES				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres				
Affectation au projet associatif				
REPORT A NOUVEAU				
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 415	3	49 517	14
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
TOTAL I	114 315	30	101 901	29
Provisions				
PROVISIONS POUR RISQUES				
PROVISIONS POUR CHARGES				
TOTAL II				
Fonds dédiés				
SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	43 844	12		
SUR AUTRES RESSOURCES				
TOTAL III	43 844	12		
Dettes				
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES				
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
EMPR. ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT			114	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS				
AVANCES ET ACPTES RECUS/COMMANDES EN COURS				
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	183 261	48	216 547	61
DETTE FISCALES ET SOCIALES	37 885	10	34 934	10
DETTE SUR IMMOBILITES ET COMPTES RATTACHES				
AUTRES DETTES				
TOTAL IV	221 146	58	251 595	71
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (V)				
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	379 305	100	353 495	100

COMPTE DE RESULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Ventes de marchandises	1 047	
Production vendue (biens et services)	86 000	115 647
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	87 047	115 647
<i>Dont à l'exportation :</i>		
Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	595 823	481 283
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	3 928	7 719
Autres produits	108 901	127 017
TOTAL I	795 699	731 665
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achat de marchandises	876	
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (*)	577 137	533 769
Impôts, taxes et versements assimilés	5 531	4 381
Salaires et traitements	110 225	98 014
Charges sociales	41 008	39 711
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	991	1 621
Sur immobilisations: dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions		
Pour risques et charges: dotations aux provisions		
Autres charges	2 352	1 080
Engagements à réaliser sur ressources affectées	43 844	
TOTAL II	781 964	678 576
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	13 735	53 088
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		

COMpte DE RESULTAT COMPTABLE

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	13 735	53 088
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Excédent ou déficit transféré (III)		
Déficit ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances actifs immobilisés		
Autres intérêts et produits assimilés	447	397
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits net s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	447	397
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 635	3 166
Différences négatives de change		
Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	1 635	3 166
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-1 188	-2 769
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I+II - IV + V - VI)	12 546	50 319
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	132	407
Sur opérations en capital		300
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII	132	707
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-132	-707
Participations des Salariés aux Résultats (IX)		
Impôts sur les Bénéfices (X)		95
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	796 146	732 061
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	783 731	682 544
EXCEDENT	12 415	49 517

COMPTE DE RESULTAT COMPTABLE

Evaluation des contributions volontaires en nature	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS		
Bénévolat	25 932	28 126
Prestations en nature	1 960	
Dons en nature		
TOTAL	27 892	28 126
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens et services	1 960	
Personnel bénévole	25 932	28 126
TOTAL	27 892	28 126

ANNEXE

Exercice du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

Durée de l'exercice : 12 mois

Total du bilan : 379 305 €

Résultat net : 12 415 €

I – Faits significatifs survenus dans l'exercice ou après la clôture :

Aucun fait significatif ne mérite une mention particulière.

II – Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés en respectant les règles de prudence et sont présentés conformément aux principes du nouveau plan comptable des associations.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût de revient hors taxes, elles sont amorties sur la durée probable d'utilisation du bien.

Les créances et les dettes ont été valorisées à leur valeur nominale.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Les subventions perçues dans le cadre de conventions pluri-annuelles sont rattachées aux exercices d'exécution selon la méthode de l'avancement.

1 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS

	Valeur début exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur fin exercice
* Immobilisations incorporelles	1 385	-		1 385
* Immobilisations corporelles				
terrains				
constructions				
matériels et outillages				
autres immo.	3 918	946	701	4 163
<i>Sous-total</i>	3 918	946	701	4 163
* Immobilisations financières				
participation Banque	15	747		762
TOTAL DES IMMOBILISATIONS (Total immobilisé en valeurs brutes)	5 318	1 693	701	6 310

AMORTISSEMENTS

	Valeur début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
* Immobilisations incorporelles	1 134	252		1 385
* Immobilisations corporelles				
aménagements terrains				
constructions				
matériels et outillages				
autres immo.	2 184	739	701	2 222
<i>Sous-total</i>	2 184	739	701	2 222
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	3 317	991		3 607

2 - CREANCES ET DETTES

ECHEANCIER DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé (cpt "267000", "274000", "275000")			
Actif circulant (Total de l'actif circulant sauf stocks, VMP & disponibilités)	358 707	358 707	
Charges constatées d'avance	2 000	2 000	
TOTAL DES CREANCES	360 707	360 707	

ECHEANCIER DES DETTES	Montant brut	A - 1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	-	-		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	183 261	183 261		
Dettes fiscales et sociales	37 885	37 885		
Dettes / Immobilisations				
Autres dettes ... Créiteurs divers				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (Total des dettes au passif du bilan)	221 146	221 146		

3 - PROVISIONS

	Valeur début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin d'exercice
* Provisions réglementées (cpt "140000" à "146000")				
* Provisions pour risques et charge (cpt "150000" à "159000")			Néant	
* Provisions dépréciation/actif immob. (cpt "290000" à "297000")				
* Provisions dépréciation/actif circulant (cpt "390000" à "490000")				
TOTAL DES PROVISIONS				

4 - PRODUITS A RECEVOIR

* Créances rattachées à des participations (cpt "267800", "268000")	
* Autres immobilisations financières (cpt "276800")	
* Créances clients et comptes rattachés (cpt "418100" & "453800" : adh. Fact. À établir)	
* Autres créances : subventions à recevoir (cpt "438700", "448700", "468700" débiteur)	1 000
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	1 000

5 - CHARGES A PAYER

* Emprunts auprès des établissements de crédit (cpt "168800" : intérêts courus)	
* Emprunts et dettes financières diverses (cpt "168800" : intérêts courus)	
* Dettes fournisseurs et comptes rattachés (cpt "408100" : prov. Honoraires ...)	24 323
* Dettes fiscales et sociales (cpt "428000" prov. Congés payés, "438000" charges s/CP & "448000")	17 979
* Dettes sur immobilisations (cpt "408400" : dettes sur immo à payer)	
* Autres dettes (cpt "468000" : créateur)	
TOTAL DES CHARGES A PAYER	42 302

6 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
* Charges / Produits d'exploitation	2 000	
* Charges / Produits financiers		
* Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	2 000	

7 - ENGAGEMENTS

* Engagements reçus	Néant
* Engagements donnés	43843,89
* Dettes garanties par des suretés réelles	Néant
* Engagements retraite (indemnité fin de carrière)	Non significatif

COORDINATION REGIONALE LPO PAYS DE LA LOIRE
Maison de la confluence
10, rue de port Boulet La pointe
49080 BOUCHEMAINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

COORDINATION REGIONALE LPO PAYS DE LA LOIRE

Maison de la confluence
10, rue de port Boulet La pointe
49080 BOUCHEMAINE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2013

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Avec la LPO ANJOU.

Personnes concernées : Monsieur Jean Pierre MORON en qualité de Vice-Président de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et de Président de la LPO ANJOU, Madame Anne Bremberg en qualité d'administratrice de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et d'administratrice de la LPO ANJOU, et Madame Claude Bretaudeau en qualité d'administratrice de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et d'administratrice de la LPO ANJOU

Nature et objet : sous-traitance de moyens de production d'études mis à disposition de la coordination régionale de la LPO et prestations administratives pour le suivi de la Coordination régionale.

Modalités : Le montant rétrocédé par la Coordination régionale de la LPO Pays de la Loire à la LPO ANJOU est de 64 329,83 €

Avec la LPO LOIRE ATLANTIQUE.

Personnes concernées : Monsieur Guy BOURLES en qualité de secrétaire adjoint de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et de Vice-Président de la LPO LOIRE ATLANTIQUE, Monsieur François HALLIGON en qualité de Vice-Président de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et de Président de la LPO LOIRE ATLANTIQUE, et Monsieur Michel Joubioux en qualité d'administrateur de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et d'administrateur de la LPO LOIRE ATLANTIQUE

Nature et objet : sous-traitance de moyens de production d'études mis à disposition de la coordination régionale de la LPO Pays de la Loire

Modalités : Le montant rétrocédé par la Coordination régionale de la LPO Pays de la Loire à la LPO LOIRE ATLANTIQUE est de 55 028,86 €.

Avec la LPO VENDEE

Personnes concernées : Madame Sylvie MERAND en qualité de trésorière de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et de trésorière de la LPO VENDEE, Monsieur Gildas TOUBLANC en qualité de Président de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et de Président de la LPO VENDEE, et Monsieur Luc Chaillot en qualité d'administrateur de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et d'administrateur de la LPO VENDEE

Nature et objet : sous-traitance de moyens de production d'études mis à disposition de la coordination régionale de la LPO Pays de la Loire

Modalités : Le montant rétrocédé par la Coordination régionale de la LPO Pays de la Loire à la LPO VENDEE est de 66 190,27 €.

Avec la LPO SARTHE

Personnes concernées : Monsieur Jean Joseph DEMOTIER en qualité de Vice-Président de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et d'administrateur de la LPO SARTHE, Monsieur Jérôme LACAMPAGNE en qualité de secrétaire de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et de Président de la LPO SARTHE, et Monsieur Jean-François Sesma en qualité d'administrateur de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et d'administrateur de la LPO SARTHE

Nature et objet : sous-traitance de moyens de production d'études mis à disposition de la coordination régionale de la LPO Pays de la Loire

Modalités : Le montant rétrocédé par la Coordination régionale de la LPO Pays de la Loire à la LPO SARTHE est de 34 257,31 €.

Avec MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT

Personnes concernées : Madame Alice BURBAND en qualité de Vice-Présidente de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et de Co-Présidente de MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT, Monsieur Patrice LELIEVRE en qualité de trésorier adjoint de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et de membre du bureau de MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT, et Monsieur Nicolas Boileau en qualité d'administrateur de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et d'administrateur de MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT

Nature et objet : sous-traitance de moyens de production d'études mis à disposition de la coordination régionale de la LPO Pays de la Loire

Modalités : Le montant rétrocédé par la Coordination régionale de la LPO Pays de la Loire à MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT est de 29 332,92 €.

Fait à St-Sylvain d'Anjou, le 11 avril 2014



Cabinet FERRE
Représenté par Pascal FERRE
Commissaire aux Comptes Inscrit auprès de la
Compagnie Régionale d'Angers